



Numéro 74 - Mars 2018

**NUMERO SPECIAL :**

# MUTATIONS 2018

**PUBLICATION  
DES PROJETS  
DE MOUVEMENT**

# **Vous avez déposé une demande de mutation en janvier 2018 ?**

## **Avant la publication du projet, confiez un double de votre demande de mutation à la CGT Finances Publiques du Cantal.**

Ce double de la **Fiche de mutation n° 75 T** permettra aux élu-es nationaux CGT de vérifier que vous n'avez pas été lésés suite à la publication du projet de mouvement.

Bien que l'administration s'évertue à réduire le temps de consultation et de CAP des élu-es et donc le droit des agents à être défendus, votre demande pourra si besoin être vérifiée vœu par vœu par nos élu-es afin de s'assurer que vous n'avez pas été primés à tort.

Si besoin également, l'envoi de votre double permettra de préparer la défense du dossier en vue de la CAP de mutation.

**Si ce n'est pas encore fait, vous pouvez envoyer par le courrier interne le double de votre demande de mutation à notre correspondant « mutations » qui transmettra aux élu-es nationaux de la CGT Finances Publiques :**

**Luc WAY au PCR, [luc.way@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:luc.way@dgfip.finances.gouv.fr)**

Il ne faut pas oublier de joindre la 1ère page où sont indiqués état civil, ancienneté ...

Pensez à joindre les copies de vos pièces justificatives si il y en a (en cas de rapprochement notamment).

Pensez également à inscrire un numéro de téléphone portable sur la 1ère page de ce double.

## **Calendrier prévisionnel des publications**

Les différents projets de mouvement sont publiés sur l'intranet Ulysse.

<b>MOUVEMENT</b>	<b>DIFFUSION Ulysse</b>
Géomètres	13/03 à 14h
C	09/04 à 14h
C techniques	25/04 à 09h
B	14/05 à 14h
A	16/05 à 14h

**Si vous n'apparaissez pas dans la publication du projet, c'est qu'à ce stade aucun vœu de votre demande n'a pu être satisfait.**

# Le projet de mouvement

## **\_Ce projet peut-il être modifié ?**

Contrairement aux années précédentes la DG estime désormais livrer un projet le plus abouti possible, limitant les possibilités de modifications ultérieures aux seuls cas « personnels et familiaux graves »...

## **\_Concrètement, comment réagir ?**

Voici tous les cas de figure possibles:

### **- Vous obtenez votre vœu n°1 :**

**Bravo, votre affectation est définitive.**

### **- Vous obtenez un des vœux figurant dans votre demande et il vous satisfait :**

Compte-tenu des nouvelles règles de gestion édictées par la DG cette affectation est désormais considérée comme définitive.

### **- Vous obtenez un des vœux figurant dans votre demande mais il ne vous satisfait pas :**

Votre demande peut être re-étudiée par la centrale uniquement si « cas personnels et familiaux graves ». Pour cela vous avez tout intérêt à contacter les élu-es CGT Finances Publiques en prévision de la CAP. Ils prépareront la défense de votre dossier en s'appuyant sur votre situation personnelle et/ou la situation des effectifs dans les résidences et directions souhaitées.

### **- Vous n'apparaissez pas dans le projet :**

A ce stade aucun vœu de votre demande n'a pu être satisfait. Votre demande peut être re-étudiée par la centrale si « cas personnels et familiaux graves ». Pour cela vous avez tout intérêt à contacter les élu-es CGT Finances Publiques en prévision de la CAP. Ils prépareront la défense de votre dossier en s'appuyant sur votre situation personnelle et/ou la situation des effectifs dans les résidences et directions souhaitées.

### **- Vous n'obtenez aucun de vos vœux et êtes affectés d'office. *Ce cas de figure n'est envisageable qu'en 1ère affectation (liste d'aptitude, examen professionnel, stagiaires des écoles):***

**RÉAGISSEZ SANS TARDER.** Contactez les élu-es et expert-es de la CGT Finances Publiques pour voir si une extension de demande de 1ère affectation est envisageable ou faire évoquer votre « situation personnelle et familiale ».

# Comment contacter les élu-es et expert-es CGT ?

Standard téléphonique: 01 55 82 80 80

• Elus C :

- Sébastien Weber : [sebastien.weber@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sebastien.weber@dgfip.finances.gouv.fr)
- Gilles Baudet : [gilles.baudet@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:gilles.baudet@dgfip.finances.gouv.fr)

• Elus B :

- Nathalie Battin : [elusb@cgt.fr](mailto:elusb@cgt.fr)
- Michel Rabillard : [elusb@cgt.fr](mailto:elusb@cgt.fr)

• Elus A :

- Ghislaine Mussche : [ghislaine.mussche@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:ghislaine.mussche@dgfip.finances.gouv.fr)
- Pierre-Jean LANGUE : [pierre-jean.langue@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:pierre-jean.langue@dgfip.finances.gouv.fr)

\*\*\*

## Et localement, qui contacter à la CGT Finances Publiques du Cantal ?

Luc WAY (PCRP), ancien élu en CAP Nationale, est notre correspondant local, «mutations nationales».

N'hésitez pas à le contacter pour avoir plus de précisions sur ce document ou en cas de difficultés pour joindre les élu-es nationaux.

[luc.way@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:luc.way@dgfip.finances.gouv.fr) et/ou 04 71 43 45 61

✂ -----

## Bulletin d'adhésion

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Catégorie : \_\_\_\_\_ Grade : \_\_\_\_\_ Echelon : \_\_\_\_\_ Temps partiel : \_\_\_\_\_

Structure : \_\_\_\_\_

CGT Finances Publiques du Cantal [www.cgtfipcantal.org](http://www.cgtfipcantal.org)

*Bulletin à renvoyer à*

Daniel HINDERSCHID (Trésorerie Banlieue) ou Joël MAYNARD (DDFiP 15)

[cgt.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr)

[www.cgtfipcantal.org](http://www.cgtfipcantal.org)